



LETTRE D'INFORMATION DES PATIENTS

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'une prise en charge au CHU de REIMS.

Notre établissement comme beaucoup d'autres prend également en charge des patients infectés par le coronavirus responsable de l'épidémie COVID-19.

Depuis le début de l'épidémie, l'établissement a pris des mesures très strictes destinées à isoler et séparer les patients non contaminés des malades infectés ou suspectés de l'être. Les secteurs d'hospitalisation et de consultation, le parcours des patients, les personnels affectés aux différentes activités sont individualisés.

En application des directives des autorités sanitaires, toutes les précautions nécessaires sont prises pour éviter une contamination pendant votre hospitalisation ou votre consultation, en particulier par la mise en place de mesures barrières strictes. L'objectif de ces mesures est de sécuriser au maximum votre parcours dans l'établissement.

Nous vous demandons, et ceci est essentiel pour votre sécurité et celle de tous, de nous signaler avant votre entrée dans l'établissement tout signe pouvant faire suspecter une infection au COVID-19.

Il faut également savoir que si vous ne présentez pas les symptômes du COVID-19 ou que vous avez été testé négatif, ceci n'élimine pas formellement que vous soyez infecté ou en phase d'incubation. Lors de votre parcours au sein de l'établissement, tout symptôme qui vous paraîtrait anormal devra nous être signalé.

Malgré toutes ces précautions, une éventuelle infection peut toujours se déclarer après votre retour à domicile, suite à votre hospitalisation ou consultation. Il est donc essentiel que vous respectiez avant, pendant et après votre hospitalisation ou votre consultation les gestes barrières recommandés par les autorités sanitaires afin de limiter au maximum le risque de contamination. Si malgré toutes ces précautions, vous deviez déclarer une infection au COVID-19, soyez certain que vous bénéficieriez alors d'une prise en charge rapide, spécifique et appropriée à votre situation.

En raison des impératifs liés à l'épidémie COVID-19, les interventions, actes ou consultations programmés sont susceptibles d'être reportés.

Toutefois, soyez assurés que tout sera fait au sein de l'établissement pour que votre prise en charge soit le moins possible affectée par la situation de crise sanitaire que nous traversons.